



---

# Avis d'audience

---

Le 12 août 2011

Réf. 2011-H-114

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en août pour étudier la demande de TRIUMF Accelerators Inc. visant à modifier le permis d'exploitation d'un accélérateur de particules de catégorie IB délivré pour son installation de Vancouver (Colombie-Britannique).

TRIUMF demande à la Commission d'approuver la modification du permis d'exploitation pour entreprendre des travaux supplémentaires de préparation de l'emplacement dans le cadre du projet ARIEL. Les travaux comprennent des modifications à l'accès à l'installation, ainsi qu'à l'emplacement et aux mesures de contrôle des sorties, la démolition d'un immeuble et l'excavation et l'étaillage du site d'ARIEL. Ces travaux nécessitent également de réviser les dessins de chantier cités en référence dans le permis d'exploitation. TRIUMF demande une modification de permis en vue d'inclure les dessins révisés.

La Commission a déterminé qu'une audience publique n'était pas requise pour étudier la demande de TRIUMF. Par conséquent, l'audience se déroulera par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN et TRIUMF.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et rendu une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN.

Les recommandations du personnel de la CCSN et le mémoire de TRIUMF ne sont pas affichés en ligne. Pour les obtenir, il faut présenter une demande auprès du Secrétariat, à l'adresse suivante :

Julie Bouchard  
Agente de tribunal  
Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire  
280, rue Slater, C.P. 1046  
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284  
Télec. : 613-995-5086  
Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca